

| | |
|---|---|
| UFR | DSP |
| MENTION | Droit comparé |
| Capacité d'accueil globale de la mention en M2 | Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master |

NB : Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour le/les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes (<http://masters.parisnanterre.fr>).

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

| | |
|--------------------------------------|---|
| Intitulé de la mention : | Droit comparé |
| Intitulé parcours-type (PT) : | Histoire et anthropologie juridiques comparées |
| Modalités de recrutement | Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) : Recrutement sur dossier + épreuve orale/entretien <u>pour les admissibles</u> (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien) |
| Critères de recrutement | Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée. |
| | Mention(s) de Master conseillée(s) : Master mention droit comparé Master mention droit Master mention philosophie Master Histoire Master Anthropologie Autre diplôme (notamment étranger) jugé équivalent Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment). |
| | En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Avoir un bon niveau général Le choix de matières optionnelles d'histoire du droit – notamment durant les années de Licence 3 et de Master 1 – est fortement apprécié |
| | Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.parisnanterre.fr) Précision : le candidat joindra les relevés de notes de l'année en cours (ou, s'il n'est pas en possession de ces derniers, une attestation sur l'honneur des notes obtenues) |

Dates de dépôt des candidatures

Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master